

piété douce et persuasive et par son incomparable charité envers les pauvres.

A l'époque de notre histoire, il demeurait au séminaire Saint-Sulpice, où son père, vieux conseiller d'Etat, domicilié au Marais, lui donnait tous les mois un double louis pour ses menus plaisirs.

On devine d'avance quels devaient être les menus plaisirs du séminariste Cochin ; aussi le double louis s'éparpillait-il bien vite en monnaie qui pleuvait à droite et à gauche dans les poches des nécessiteux. Seulement, comme Cochin n'y allait pas de main morte, il s'ensuivait que, vers le milieu du mois, il ne lui restait pas un denier.

Il y a un proverbe qui dit : Comme on connaît les saints, on les honore. Le bon séminariste était tellement connu des mendiants du quartier qu'ils savaient tout aussi bien que lui, et peut-être mieux, où en était l'état de ses finances. Lors donc qu'arrivait la seconde moitié du mois, bon nombre de vieux pauvres le laissaient passer sans lui tendre une main importune, et si quelques-uns plus entreprenants que leurs confrères faisaient une tentative afin de bien s'assurer que la doublure des poches de leur jeune protecteur ne contenait pas l'ombre d'un rouge liard, le bon Cochin leur ôtait humblement son chapeau, signe certain que la monnaie du double louis était depuis longtemps absente.

Cependant, parmi les *habitues*, il y en avait qui persistaient à le suivre ; mais lorsque le jeune séminariste leur ôtait son chapeau pour la seconde fois, ils lui disaient en riant : — C'est bon, c'est bon, monsieur Cochin, nous savons ce qu'il en est, que Dieu vous bénisse !..... aujourd'hui c'est seulement pour avoir le plaisir de vous voir.

Un jour de congé qui tombait malheureusement le 25 du mois, une pauvre mère de famille, pensionnaire attitrée de l'excellent Cochin, se tenait depuis le matin à la porte du séminaire, attendant sa sortie. Il fallait certainement un motif bien puissant pour que cette pauvre femme vint ainsi tourmenter le charitable jeune homme à un quantième aussi peu favorable ;